

## Intitulé : Initiation au rôle de Chargé de Travaux

Code formation : **7398**

Durée formation : **21 Heures**

---

### 1 - Objectif de la formation :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Expliquer le rôle du Chargé de Travaux et des exécutants ;
- Assurer les responsabilités du Chargé de Travaux lors de la préparation de travail, de la réalisation du chantier et de la répartition des tâches ;
- Réaliser les opérations de la consignation en deux étapes ;
- Analyser les risques liés à l'environnement électrique et prendre les mesures de prévention adaptées ;
- Organiser son chantier en tant que Chargé de Travaux.

### 2 - Contenu de la formation :

Le stage comprendra les thèmes ou sujets suivants :

- Rappels sur la réglementation (UTE, Document Opérationnel...);
- Définitions et rôles des acteurs (Chargé de Travaux, exécutant...);
- Responsabilité juridique ;
- Etude de cas (préparation de travail, Instruction de Sécurité Temporaire...);
- Mises en situations pratiques sur le terrain.

### 3 - Profil stagiaire :

Agents assurant déjà une fonction de Chargé de Travaux (depuis moins d'un an) ou devant bientôt en assurer la fonction et ayant les prérequis suivants :

- Connaissance de l'UTE C18 510-1, des règles générales d'exploitation ;
- Être habilité à minima H1V et B1V.

### 4 - Compétences :

Savoir mettre en œuvre les règles de sécurité pour intervenir sur les ouvrages électriques (prévention des risques) ;

Savoir réaliser les préparations de travail pour les opérations de maintenance ;

Savoir conduire une équipe lors d'une opération de maintenance ou de dépannage ;

Savoir mettre en œuvre, dans le cadre des activités de maintenance, les modalités d'accès aux ouvrages (consignation, Document d'Accès aux Ouvrages Electriques, Instruction de Sécurité Permanente, Instruction de Sécurité Temporaire, ...)

### 5 - Modalité d'évaluation :

Une évaluation formative sera réalisée lors des mises en situation. L'évaluation portera sur la connaissance des procédures et leurs mises en pratique.

## **6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :**

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.